



ÉCOLE DES ALIZÉS 2023-2024

Quatrième réunion régulière du conseil d'établissement

Mercredi 3 avril 2024, à 19 h, en mode virtuel

PROCÈS-VERBAL

1. Ouverture de l'assemblée

a) Mot de bienvenue et présences

À 19 h 01, Mme Daisy Roussel souhaite la bienvenue aux membres du CE.

Présences :

Mesdames : Audrey Plourde-Imbeault, parent
Carole Chevarie, représentante du personnel professionnel
Christine Dubé, parent
Daisy Roussel, parent
Guylaine Pepin, directrice
Jade Larivière, parent
Julie Lavoie, éducatrice en service de garde
Kathy Mongeon, représentante du personnel de soutien
Laurence Harton, enseignante
Marie-Andrée Banville, enseignante
Marika Vézina, parent
Myrienne Côté, parent
Stéphanie Bérubé, parent
Sophie Picard, parent

Absences :

Mesdames : Élodie Vaillancourt, gestionnaire administrative d'établissement

b) Nomination d'un/d'une secrétaire d'assemblée

Le secrétariat de la rencontre est assumé par Mme Guylaine Pepin.

c) Lecture et adoption de l'ordre du jour

CE23-24/3.25

Après lecture de l'ordre du jour par Mme Daisy Roussel, il est proposé par Mme Marie-Andrée Banville d'adopter l'ordre du jour avec la correction de la coquille au point 1d) (31 « janvier » 2024). Le varia demeure ouvert.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

d) Adoption du procès-verbal du 31 janvier 2024

Lecture préalable effectuée.

CE23-24/3.26

Il est proposé par Mme Kathy Mongeon d'adopter le procès-verbal du 31 janvier 2024, tel que présenté. Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

Pour que demain ait le vent dans les voiles : chaque élève, notre œuvre.
Respect + Coopération + Persévérance

e) Suivi au procès-verbal du 31 janvier 2024

Aucun suivi.

2. Questions du public

Aucune question.

3. Informations du comité de parents

Les compte-rendu de la rencontre du 20 février 2024 et du 19 mars 2024 ont été acheminés aux membres du conseil d'établissement pour lecture préalable.

Un survol des principaux sujets discutés lors de ces réunions est présenté par Mme Sophie Picard.

4. Informations de la direction

a) Travaux à venir : enveloppe extérieure, accès et cour d'école

Mme Guylaine Pepin informe les membres du CÉ quant aux travaux à venir. Plusieurs chantiers auront cours simultanément. Certains travaux débiteront dès la fin avril. Les parents seront informés en temps et lieu par courriel.

5. Questions relatives à notre école

a) Activités éducatives et modifications à l'horaire (approbation)

- Pêche sur la glace, Réserve faunique Du Chénier, St-Narcisse de Rimouski; 12 mars 2024; Marie-Andrée Banville, adaptation scolaire, 44 élèves;
- Carrousel international du film, cinéma Lido de Rimouski; 14 mars 2024; Marie-Banville Banville, adaptation scolaire, 44 élèves;
- Mini-cyclo, amphithéâtre Desjardins, Mont-Joli; semaine du 6 mai 2024; classes du préscolaire, 49 élèves;
- Olympiades sportives, Stade Guillaume-Leblanc, Rimouski; Marie-Andrée Banville, adaptation scolaire, 33 élèves.
- L'harmonie effectuera des sorties en vue du concert de fin d'année qui aura lieu à l'école le Mistral le 31 mai 2024.

CÉ23-24/3.27

Les activités sont proposées par Mme Christine Dubé et autorisées par le conseil d'établissement.

b) Journée du 8 avril (éclipse solaire)

Mme Guylaine Pepin expose aux membres du CÉ les modalités de fonctionnement de la journée pédagogique du 8 avril et l'offre pédagogique relative à l'observation de l'éclipse pour les élèves qui seront inscrits au service de garde. Il est souligné que le travail des éducatrices en service de garde est très apprécié, relativement au contexte de l'éclipse, qui requiert une vigilance accrue quant à la sécurité des élèves. Les membres du conseil d'établissement tiennent à souligner leur reconnaissance.

c) Calendrier scolaire 2024-2025 pour le secteur de l'adaptation scolaire aux Alizés

Mme Guylaine Pepin présente aux membres du CÉ les dates retenues pour la tenue des journées cliniques en adaptation scolaire (10) pour l'année 2024-2025.

6. Consultation du centre de services scolaire

Aucune consultation.

7. Décisions relatives aux finances de l'école

a) Frais exigés des parents 2024-2025 (approbation)

La listes des frais par niveaux scolaires et classes ayant été soumise pour lecture préalable, et aucune question ni aucun commentaire n'ayant été formulés, Il est proposé par Mme Laurence Harton d'approuver la liste des frais, tel que présentée.

CÉ23-24/3.28

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

b) Consultation au sujet des manuels scolaires et du matériel didactique 2024-2025 (consultation)

Les listes d'articles scolaires 2024-2025 ont été soumises pour lecture préalable. Les membres du conseil d'établissement soulignent l'importante hausse des frais exigés des parents pour l'année prochaine de même que la grande quantité de matériel non-utilisé ou très peu utilisé à chaque année scolaire.

Il est demandé par les membres du conseil d'établissement que les enseignant.es revoient ces listes afin de diminuer les demandes aux effets scolaires strictement essentiels et afin de limiter les quantités.

Mme Guylaine Pepin s'engage à faire le suivi aux enseignant.es et à replacer ce sujet à l'ordre du jour de la prochaine séance du conseil d'administration.

c) Don – Subvention-levées de fonds (adoption)

Aucune demande soumise.

d) Budget annuel de fonctionnement du CÉ

Aucune nouvelle information.

e) Mesures dédiées (information)

Mme Guylaine Pepin informe les membres du conseil d'établissement que les sommes qui ont été allouées à l'école des Alizés pour les mesures dédiées 2023-2024 sont dépensées selon les prévisions budgétaires.

f) Fonds à destination spéciale (information)

Mme Guylaine Pepin informe le CÉ que les sommes inscrites au FDS sont conformes aux dépenses et aux gains prévus.

g) Résultats au 29 février 2024 (information)

En l'absence de Mme Élodie Vaillancourt, le point est reporté à la prochaine séance

8. Fonctionnement du conseil d'établissement

a) Consultation obligatoire auprès des élèves (information)

La consultation auprès des élèves quant à leur école idéale suit son cours. Les résultats seront présentés aux membres du CÉ lors de la séance de juin 2024.

9. Divers ouverts :

a) Date de la prochaine assemblée générale pour l'année 2024-2025

Il est déterminé que la prochaine AG des parents de l'école des Alizés aura lieu le mercredi, 18 septembre 2024.

b) Octroi de contrat – photos scolaires 2024-2026

Après analyse de soumissions, il est convenu de poursuivre notre association avec l'entreprise La Pomme Verte pour les deux années à venir.

c) Cours d'anglais

Les membres du CÉ souhaitent avoir des précisions quant aux modalités de l'enseignement de l'anglais pour la fin de l'année en cours. Mme Guylaine Pepin expose les étapes par lesquelles l'Équipe-école est passée, pour en arriver à la prise en charge par MM. Henrik Hudier et William Bois, enseignants ayant déjà travaillé aux Alizés. Les membres du CÉ tiennent à remercier MM. Henrik Hudier et William Bois pour leur généreuse implication et soulèvent la grande qualité de leur sentiment d'appartenance.

10. Correspondance

Aucune correspondance.

11. Fermeture de la séance

a) Évaluation de la rencontre

Les membres ont apprécié le déroulement de la rencontre.

b) Levée de la séance

CÉ23-24/3.29

Il est proposé par Mme Louise Plante de lever la séance à 20 h 33.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

Guylaine Pepin
Secrétaire de réunion
Directrice

Daisy Roussel
Présidente